



CONSEIL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

16 octobre 2017

Le Conseil, présidé par M^{me} Federica Mogherini, haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, commencera par discuter du **plan d'action global commun** (l'accord sur le nucléaire iranien).

Le Conseil débatera ensuite de la **Corée du Nord**. Les ministres examineront l'évolution récente de la situation et la voie à suivre pour relever les défis posés par les activités de la République populaire démocratique de Corée (RPDC) en matière de mise au point d'armes nucléaires et de missiles balistiques. Le Conseil devrait adopter des mesures autonomes supplémentaires de l'UE pour compléter et renforcer les sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies. Les ministres discuteront également de la manière dont l'UE peut contribuer à renforcer la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité par l'ensemble des États membres des Nations unies.

Au cours du déjeuner, les ministres des affaires étrangères se pencheront sur les développements en **Turquie** et la coopération en ce qui concerne la situation dans la région, notamment en Syrie en Iraq et pour ce qui concerne les relations avec l'Iran.

En présence de M. Stavros Lambrinidis, représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme, les ministres débattront de la politique de l'UE en matière de **droits de l'homme**. Le Conseil adoptera des conclusions sur l'examen à mi-parcours du plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. Il adoptera également son rapport annuel sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2016.

Le Conseil devrait adopter plusieurs décisions et conclusions sans débat, notamment des conclusions du Conseil sur le **Myanmar**/la Birmanie, des actes juridiques relatifs au lancement d'une **nouvelle mission PSDC civile** de soutien à la réforme du secteur de la sécurité en **Iraq**, des conclusions du Conseil sur la stratégie de l'UE pour l'**Afghanistan** et des conclusions du Conseil sur la **Bosnie-Herzégovine**, dans lesquelles le Conseil indique que l'UE est prête à proroger le mandat de l'**EUFOR Althea**, l'opération militaire de l'UE en Bosnie-Herzégovine.

Possibilités de point presse:

Vers 9 h 45 (à confirmer) Déclaration de la haute représentante, M^{me} Mogherini, avant la session

Vers 17 heures Conférence de presse à l'issue du Conseil des affaires étrangères

[Conférences de presse et événements publics par transmission vidéo](#)

[Transmission vidéo, téléchargeable en format "diffusion" \(MPEG 4\), et galerie de photos](#)

¹ La présente note a été élaborée sous la responsabilité du service de presse.

Iran: plan d'action global commun

Le Conseil commencera par discuter des dernières évolutions concernant le plan d'action global commun (l'accord sur le nucléaire iranien). Cette discussion fait suite à la réunion ministérielle entre le groupe E3/UE+3 et l'Iran sur la mise en œuvre du plan d'action global commun, le 20 septembre à New York. Les ministres des affaires étrangères devraient réaffirmer l'attachement de l'UE au plan d'action global commun ainsi que sa détermination à le préserver et à en assurer la mise en œuvre rigoureuse et complète.

Le plan d'action global commun a été arrêté entre le groupe E3+3 (Allemagne, Chine, États-Unis, France, Royaume-Uni et Russie) et l'Iran après douze années de négociations extrêmement complexes facilitées par la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Il a été conclu le 14 juillet 2015 et endossé par le Conseil de sécurité des Nations unies dans sa résolution 2231(2015) le 20 juillet 2015. Le plan d'action a pris effet le 18 octobre, soit 90 jours après l'adoption de la résolution 2231(2015) du Conseil de sécurité. Le 16 janvier 2016, après vérification par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) que l'Iran avait mis en œuvre les mesures liées au nucléaire, la mise en œuvre de l'accord a commencé, et la majorité des sanctions de l'UE et des Nations unies ont été levées.

L'UE a joué un rôle important tout au long des négociations, rôle qu'elle a conservé pendant la phase de mise en œuvre, la Haute représentante assurant la coordination de la Commission conjointe. Des réunions périodiques de la Commission conjointe ont lieu, au cours desquelles est évaluée la mise en œuvre de tous les aspects de l'accord. La dernière réunion a eu lieu le 21 juillet 2017.

[Le plan d'action global commun et les mesures restrictives](#)

["European Commitment to the JCPOA" \(L'attachement européen au plan d'action global commun\), discours d'orientation de M^{me} Helga Schmid, secrétaire générale du SEAE](#)

[Conclusions du Conseil sur l'Iran, 14 novembre 2016](#)

Turquie

Pendant le déjeuner, les ministres des affaires étrangères se pencheront sur les développements dans le pays et la coopération en ce qui concerne la situation dans la région, notamment en Syrie en Iraq et pour ce qui concerne les relations avec l'Iran.

La Turquie sera également discutée par les chefs d'Etat et de gouvernement plus tard dans la semaine, lors du Conseil européen des 19 et 20 octobre.

[Délégation de l'UE en Turquie](#)

Corée du Nord

Les ministres discuteront de la situation dans la péninsule coréenne, compte tenu des récentes provocations de la République populaire démocratique de Corée (RPDC).

Le Conseil devrait adopter des mesures autonomes supplémentaires de l'UE pour compléter et renforcer les sanctions du Conseil de sécurité des Nations unies (CSNU). L'objectif est d'accroître encore la pression sur la RPDC pour la forcer à respecter ses obligations.

Les ministres examineront aussi comment l'UE peut contribuer au renforcement de la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité par l'ensemble des États membres des Nations unies, car pour que les sanctions produisent leurs effets, il est essentiel qu'elles soient appliquées rigoureusement.

L'UE a condamné dans les termes les plus fermes l'essai nucléaire mené par la RPDC le 3 septembre ainsi que le lancement d'un missile balistique le 15 septembre. Elle a estimé qu'il s'agissait là de provocations intolérables et de violations directes et inacceptables des obligations internationales de la RPDC. L'UE a appelé à plusieurs reprises la RPDC à mettre un terme à ses provocations inconsidérées, à se conformer immédiatement et pleinement à toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et à abandonner tous ses programmes nucléaires et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible.

L'UE met en œuvre toutes les résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies adoptées en réaction aux programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques de la RPDC. En outre, elle a imposé de manière autonome des mesures restrictives à l'encontre de la RPDC, qui complètent et renforcent le régime de sanctions des Nations unies. Les mesures restrictives de l'UE à l'encontre de la RPDC constituent déjà le régime le plus sévère mis en place par l'UE contre un pays.

[Conclusions du Conseil sur la République populaire démocratique de Corée \(RPDC\) du 17 juillet 2017](#)

[Relations UE-République populaire démocratique de Corée \(RPDC\), note d'information](#)

[Mesures restrictives de l'UE à l'encontre de la Corée du Nord \(informations générales\)](#)

Politique de l'UE en matière de droits de l'homme

En présence de M. Stavros Lambrinidis, représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme, les ministres débattront de la politique de l'UE en matière de droits de l'homme. Le Conseil devrait réaffirmer l'attachement de l'UE à la promotion et à la protection des droits de l'homme partout dans le monde.

Les ministres des affaires étrangères pourraient axer leur discussion sur les moyens de promouvoir au mieux les droits de l'homme dans un contexte bilatéral et multilatéral. Ils pourraient également évoquer le travail collectif de l'UE au sein des enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme, en particulier le Conseil des droits de l'homme.

La 36^e session du Conseil des droits de l'homme (CDH) s'est achevée le 29 septembre 2017. Les travaux de l'UE dans le cadre du Conseil des droits de l'homme sont menés conformément aux priorités énoncées dans les conclusions du Conseil adoptées chaque année. Les conclusions définissant les priorités de l'UE en 2017 dans les enceintes des Nations unies compétentes en matière de droits de l'homme ont été adoptées le 27 février 2017.

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur l'examen à mi-parcours du plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. Il devrait également adopter le rapport annuel de l'UE sur les droits de l'homme et la démocratie dans le monde en 2016.

[Protection et promotion des droits de l'homme](#) (Site web du Conseil)

[Droits de l'homme et démocratie](#) (site web du SEAE)

[Plan d'action en faveur des droits de l'homme et de la démocratie \(2015-2019\)](#)

Autres points

Le Conseil devrait adopter sans débat plusieurs conclusions et décisions.

Conclusions du Conseil sur le Myanmar/la Birmanie

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur le Myanmar/la Birmanie, en particulier en ce qui concerne la situation humanitaire et en matière de droits de l'homme dans l'État de Rakhine, plus de 500 000 personnes, en majorité des Rohingyas, ayant fui leur foyer. Le Conseil devrait faire savoir que les incendies volontaires et les violences qui se poursuivent à l'encontre des populations ainsi que les graves violations des droits de l'homme, y compris des tirs aveugles d'armes à feu, la présence de mines terrestres et des violences sexuelles et sexistes sont inacceptables et doivent cesser immédiatement. L'UE devrait également rappeler qu'elle a intensifié son assistance humanitaire en faveur des réfugiés rohingyas au Bangladesh et se tient prête à étendre ses activités à toutes les personnes qui en ont besoin dans l'État de Rakhine, une fois l'accès accordé.

Le Conseil devrait demander instamment à l'armée du Myanmar/de la Birmanie de cesser ses opérations et d'assurer la protection de tous les civils sans discrimination dans le plein respect du droit international des droits de l'homme. Les conclusions devraient énoncer que, compte tenu de l'usage disproportionné de la force qu'ont fait les forces de sécurité, l'UE et ses États membres suspendront leurs invitations aux hauts responsables militaires des forces armées du Myanmar/de la Birmanie et procéderont au réexamen de toute forme de coopération concrète en matière de défense. L'UE devrait confirmer que ses mesures restrictives actuelles, qui consistent en un embargo sur les armes et sur les équipements susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne, restent d'actualité. Les conclusions devraient également énoncer que le Conseil peut envisager la mise en place de mesures supplémentaires si la situation ne s'améliore pas, mais il se tient également prêt à réagir en conséquence à des développements positifs.

[Relations UE-Myanmar \(Fiche d'information\)](#)

[Délégation de l'UE au Myanmar](#)

Mission PSDC civile en Iraq

Le Conseil devrait lancer une nouvelle mission PSDC civile en Iraq, pour laquelle il adoptera un plan opérationnel. En réponse à la demande des autorités irakiennes et conformément aux conclusions du Conseil du 19 juin sur l'Iraq, l'UE apportera son soutien à la réforme du secteur de la sécurité au moyen d'une mission PSDC civile. La mission devrait être déployée à Bagdad cet automne.

Elle visera principalement à aider les autorités irakiennes à mettre en œuvre les aspects civils de la stratégie irakienne de sécurité. Des experts de l'UE fourniront conseils et assistance dans un certain nombre de domaines d'action prioritaires, en réponse aux besoins des autorités compétentes.

La stratégie de sécurité nationale vise à doter l'État d'institutions qui soient en mesure de renforcer la sécurité et la paix et de prévenir les conflits dans le cadre de l'État de droit, et elle décrit un certain nombre de menaces contre la sécurité nationale, telles que le terrorisme, la corruption, l'instabilité politique et la polarisation ethnique ou confessionnelle.

[Communiqué de presse concernant l'adoption du concept de gestion de crise de la mission, 17 juillet 2017](#)

[Conclusions du Conseil du 19 juin 2017 sur l'Iraq](#)

[Délégation de l'UE en Iraq](#)

Bosnie-Herzégovine

Le Conseil devrait adopter des conclusions sur la Bosnie-Herzégovine. Le Conseil devrait réaffirmer son attachement sans équivoque à la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine en tant que pays unique, uni et souverain. Il devrait faire part de son regret qu'une rhétorique de la division qui trouve ses racines dans le passé et un processus électoral engagé à un stade précoce aient, au cours de ces derniers mois, ralenti le rythme des réformes et eu un effet négatif sur le climat politique.

Le Conseil devrait se féliciter que l'opération Althea se poursuive dans le pays; celle-ci reste à même d'apporter une contribution à la capacité de dissuasion des autorités de la Bosnie-Herzégovine, si la situation devait l'exiger, tout en faisant porter l'essentiel de ses efforts sur le renforcement des capacités et la formation. Dans ce contexte, il devrait confirmer que l'UE est prête à continuer de jouer, à ce stade, un rôle militaire exécutif dans le cadre de l'opération Althea afin d'aider les autorités de la Bosnie-Herzégovine à maintenir le climat de sécurité, en vertu d'un mandat des Nations unies renouvelé.

[EUFOR Althea](#)

[Délégation de l'UE en Bosnie-Herzégovine](#)

Conclusions du Conseil sur la stratégie de l'UE pour l'Afghanistan

Le Conseil devrait accueillir favorablement la communication conjointe de la haute représentante et de la Commission sur les éléments d'une stratégie de l'UE pour l'Afghanistan. Le Conseil devrait réaffirmer l'engagement à long terme de l'UE et de ses États membres en faveur de la promotion de la paix, de la stabilité et de la prospérité en Afghanistan et du soutien de son développement durable.

La stratégie pour l'Afghanistan se concentre sur quatre domaines prioritaires: promouvoir la paix, la stabilité et la sécurité dans la région; renforcer la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme et promouvoir la bonne gouvernance et l'autonomisation des femmes; soutenir le développement économique et humain; relever les défis liés aux migrations.

[Relations UE-Afghanistan \(Fiche d'information\)](#)

[Proposition d'une stratégie de l'UE pour l'Afghanistan \(communiqué de presse\)](#)

[Délégation de l'UE en Afghanistan](#)